



**Briefing de Bruxelles sur le développement
Une série de réunions sur des questions de développement ACP-UE**

Briefing de Bruxelles sur le développement n° 25

Volatilité des prix alimentaires : Implications pour les pays ACP

30 Novembre 2011

**Dr. Tobias Takavarasha, Expert senior en politique et en investissement de l'Agence de Planification
et de Coordination du NEPAD**

« Actions proposées pour faire face à la volatilité des prix alimentaires. »

Résumé Exécutif

1. Cet exposé se concentrera sur quelques-unes des actions pratiques soutenues par l'Agence du NEPAD afin de faire face aux défis générés par les prix alimentaires élevés et volatiles en cours sur le continent africain. L'insécurité alimentaire reste en effet l'un des plus grands défis auxquels sont confrontés de nombreux pays africains. Deux tiers de la population africaine tirent leurs revenus de l'agriculture et allouent entre 50 et 80% de leurs revenus à des dépenses d'ordre alimentaire. L'agriculture joue un rôle capital dans le développement rural et il est indispensable de créer et d'exploiter des synergies et des liens étroits avec d'autres secteurs économiques, y compris l'industrie et les services mais aussi les secteurs social et environnemental. Nous avons besoin d'une approche globale de la chaîne de valeur qui permettra de rapprocher les agriculteurs et les marchés des intrants et des produits agricoles en établissant des liens étroits respectivement en aval et en amont. L'ambition ultime est de développer l'agriculture et les marchés de ce continent afin de réduire la dépendance aux importations. Le NEPAD travaille à cet objectif via son Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (CAADP), ses programmes Infrastructure et Rural Futures ainsi que diverses stratégies de gestion des risques ou encore l'atténuation des changements climatiques.

2. Il est nécessaire de soutenir les agriculteurs africains en facilitant l'achat de fertilisants via l'octroi de subventions judicieuses lorsque le marché ne tourne pas correctement, de sorte que ces fertilisants soient disponibles à des prix raisonnables. Nous appuyons fortement l'idée d'un mécanisme innovant pour financer l'accès aux intrants agricoles, mécanisme dans lequel le secteur privé est impliqué en tant qu'acteur-clef. En Afrique, les prix alimentaires élevés ne se traduisent pas forcément par des revenus plus importants pour les agriculteurs du fait des coûts élevés de commercialisation, en particulier les frais de transaction et de transport. Ainsi, en raison de l'association d'une série de facteurs tels les routes délabrées, le prix du carburant élevé, la faible concurrence et les goulets d'étranglement transfrontaliers, les coûts de transport sont très élevés en Afrique sub-saharienne. L'une des meilleures options pour contrer les prix volatiles est dès lors d'investir dans l'amélioration des infrastructures et des institutions de marché mais aussi de gérer correctement les réserves alimentaires humanitaires d'urgence.

3. Le NEPAD entreprend des démarches afin d'aider les pays à renforcer les mesures visant à faire face aux prix alimentaires élevés mais aussi à améliorer leurs capacités d'évaluation des risques pour prédire et atténuer les conséquences de la hausse des prix alimentaires. Dans le cadre des plans d'investissement, plusieurs projets spécifiques sont soutenus et garantiront des gains rapides en termes d'accélération de la production alimentaire mais aussi de facilitation de la transformation, de la commercialisation et de la distribution des produits alimentaires disponibles. Parallèlement à cela est fournie une aide technique en analyse politique et en développement des outils politiques destinés à faire face aux prix alimentaires élevés, aux révisions périodiques ainsi qu'à la formulation et aux réformes des politiques agricoles, le tout dans l'objectif de renforcer les structures et capacités institutionnelles et de gouvernance. Le rôle majeur des marchés régionaux et du commerce dans le combat contre la volatilité des prix n'est pas à négliger. À cette fin, l'Agence du NEPAD, œuvrant en collaboration avec et via les CER respectives, aide à assurer la direction technique en développant des mesures commerciales régionales appropriées et proactives qui harmonisent et renforcent la réalisation des objectifs d'intégration régionale.